

Sociolinguistique Urbaine

Variations linguistiques :
images urbaines et sociales

sous la direction de
Thierry Bulot,
Cécile Bauvois et
Philippe Blanchet

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE

Cahiers de Sociolinguistique

Dirigés par Francis MANZANO et Philippe BLANCHET

Comité de lecture des Cahiers de Sociolinguistique :

Philippe Blanchet (Rennes2), Francis Favereau (Rennes2), Monica Heller (Toronto), Fernande Krier (Rennes2), Jean-François Le Dù (Brest), Christian Leray (Rennes2), Jean-Yves L'Hopital (Rennes2), Francis Manzano (Rennes2), Jean-Baptiste Marcellesi (Rouen), Henriette Walter (Rennes2).

Émanant d'un groupe de chercheurs en sociolinguistique romane de l'université de Rennes 2, les *Cahiers de Sociolinguistique* ont pour premier objectif de faire connaître les recherches en cours sur les situations de contacts de langues, notamment dans l'espace francophone, en y incluant le territoire français (langues régionales ou d'origine). Ceci amène au second objectif : assurer la rencontre de différents courants constitutifs de la sociolinguistique contemporaine.

Volumes thématiques

Chaque numéro est conçu et dirigé par un ou plusieurs enseignants-chercheurs du groupe.

Déjà parus :

- ❑ N°1 *Langues et parlers de l'Ouest, Pratiques langagières en Bretagne et Normandie*. Sous la direction de F. MANZANO, 188 pages, 80 francs., 1996, rééd. 1997.
- ❑ N°2-3 *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XXème siècle*. Sous la direction de Francis MANZANO, 451 pages. 150 francs, 1997.
- ❑ N°4 *Langues du Maghreb et du Sud Méditerranée*. Sous la direction de F. MANZANO, textes recueillis par F. KRIER et F. MANZANO, 171 pages. 80 francs, 1988-1999.
- ❑ N°5 *Histoires de vie et dynamiques langagières*. Sous la direction de Ch. LERAY et C. BOUCHARD, 218 pages. 95 francs 2000.

Sous la direction
de
Thierry Bulot, Cécile Bauvois et Philippe Blanchet

Sociolinguistique Urbaine
Variations linguistiques : images urbaines et sociales

Publié avec le concours du District de Rennes, du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et du
Conseil Scientifique de l'Université de Rennes2

Cahiers de Sociolinguistique
n°6

Presses Universitaires de Rennes

Ce volume rassemble les textes produits à l'occasion de la deuxième *Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine* qui s'est tenue à l'université de Rennes 2 (CREDILIF) le 23 novembre 2001 et intitulée *Variations linguistiques : images urbaines et sociales*.

Le comité scientifique de cette deuxième session est composé de (par ordre alphabétique) : Cécile Bauvois (Université de Mons/ Belgique), Claudine Bavoux (Université de La Réunion/ France), Philippe Blanchet (Université de Rennes 2/ France), Thierry Bulot (Université de Rouen/ UPRESA CNRS 6065/ France), Claude Caitucoli (Université de Rouen/ UPRESA CNRS 6065/ France), Michel Francard (Université catholique de Louvain/ Belgique), Gudrun Ledegen (Université de La Réunion/ France) et Marie-Louise Moreau (Université de Mons/ Belgique).

Mis en page sous la responsabilité des *Cahiers de Sociolinguistique*

© Presses Universitaires de Rennes et Cahiers de
Sociolinguistique

ISBN 2-86847-653-8

Dépôt légal : deuxième semestre 2001

Achevé d'imprimer par le Service de reprographie de
l'université de Rennes 2

Thierry BULOT
UMR CNRS 6065 / Université de Rouen (France)
Chercheur associé au CREDILF EA3207/ Université de Rennes 2 (France)

L'ESSENCE SOCIOLINGUISTIQUE DES TERRITOIRES URBAINS : UN AMENAGEMENT LINGUISTIQUE DE LA VILLE ?

Le genre introductif permet plus de liberté d'écriture que celui généralement imparti aux articles. C'est pourquoi, cette introduction, sans manquer au devoir de présentation d'un contenu général et des contributions, tente de situer les *Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine (JISU)*¹ dans le débat qui anime en ce moment la sociolinguistique française en général. Cette réflexion, initiée au colloque de Tours (2000), questionne effectivement et actuellement les rôles et tâches sociaux du sociolinguistique et de sa discipline. Pour la part qui me concerne -et cela associe les JISU passées, en cours et à venir- la sociolinguistique urbaine relève d'une problématisation « aménagiste » des réalités socio-langagières. C'est pour la cas, la thèse que je sou mets ici à discussion autour d'une brève réflexion sur la discursivité des territoires urbains.

□ POUR UNE SOCIOLINGUISTIQUE « REPLACÉE »

La juxtaposition de termes et de concepts aussi différents que *territoires*, *aménagement linguistique* et *ville* ne procède pas d'un seul effet d'annonce ; elle signifie fondamentalement que l'une des tâches actuelles du sociolinguiste et, partant, de la sociolinguistique (qu'elle soit dite urbaine ou non) est tout autant apporter une connaissance des systèmes linguistiques, émergents ou en continuité, issus de la culture urbaine, que produire de l'intelligibilité sociale sur un terrain tendu socialement : la ville. La dimension linguistique (la part socio-langagière) est tout bonnement absente des **discours politiques et urbanistiques** relatifs aux projets -à tout terme confondu- sur l'aménagement du territoire et les politiques

¹ Les *Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine* initiées à Mons en 1999 ont pour première vocation de permettre la confrontation de points de vue scientifiques et méthodologiques sur des thèmes et des concepts relevant de l'urbanité, de l'urbanisation linguistique et plus largement de tout fait sociolinguistique induit du modèle culturel urbain.

urbaines en relevant². Toutes approches et analyses confondues, les argumentations discursives placent le *territoire* (national, régional et particulièrement urbain) au centre des nécessités d'une intervention ; conceptualisé, le terme est pensé dans ses discours comme une donnée, autrement dit mis en mots et en contexte comme une valeur sociétale acquise, inéluctable. Le territoire ainsi posé est celui du discours dominant, celui des institutions et/ou du groupe culturellement hégémonique.

Le titre que je donne à cette introduction établit que la définition naturelle³ - et de fait sociolinguistique- des *territoires urbains* est l'entrée par laquelle la sociolinguistique peut intervenir scientifiquement dans le champ des études urbaines et socialement sur celui de l'aménagement raisonné des villes.

Il ne s'agit pas seulement de vouloir penser une nouvelle perspective d'études et de recherche ; il est davantage question

- a) d'affirmer la nécessité de continuer à questionner les rapports entre les langues ou entre les différentes formes d'une même langue (ce que notre discipline sait déjà faire) mais sous l'angle des contraintes du terrain urbain, et
- b) d'envisager pleinement ce que les discours⁴ épilinguistiques révèlent des tensions (Ostrowestsky, 1996), font état des usages des espaces socio-énonciatifs, et mettent en scène, en quelque sorte spectacularisent, l'*urbanisation linguistique*.

C'est ainsi, qu'il n'est pas (ou plus) suffisant, à mon avis, de poser la ville comme un seul espace social dont la fonction dominante serait l'intégration (et son corollaire l'exclusion), fonction manifestée à la fois par une hétérogénéité langagière constitutive de toute communauté sociale⁵ et par une mobilité linguistique que le sociolinguiste aurait pour tâche unique de rendre homogène et repérable pour son domaine de connaissance et sa communauté de recherche. Il faut au moins la penser comme une **matrice discursive** fondant des régularités plus ou moins consciemment élicitées, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant macro-structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières. Mais cela ne rend pas davantage compte de la dynamique en cours, celle relevant de l'urbanisation comme phénomène plus global.

² Il suffit pour cela de lire les textes officiels sur la question qu'il s'agisse de discours gouvernementaux (Jospin, 2000) ou Communautaires (Athènes, 1998). Plus récemment, on peut consulter le numéro 3 de la *Revue française des Affaires Sociales* (2001) qui consacre sa livraison aux territoires de la politique urbaine. Ils y sont nettement présentés comme enjeux et moyens de l'intervention (Chabrol, Leclerc, 2001 :12).

³ Voir Bulot (2001b) pour le recours méthodologique à la définition naturelle en sociolinguistique urbaine.

⁴ Privilégier une approche discursive de la ville est poser d'abord, pour la sociolinguistique, une problématisation nécessaire du fait urbain (qui est un terrain et pas seulement un lieu d'enquête) et interroger ensuite, pour le sociolinguiste, la place qui peut ou qui doit être la sienne dans la cité (Moïse, 2000 : 45) autrement dit dans la société civile.

⁵ Louis Jean Calvet (1994) pose fort justement la ville comme une communauté sociale (que l'on aborde d'un point de vue linguistique) et non comme une communauté linguistique, ce qui serait nier la réalité socio-langagière de l'espace citadin.

La sociologie urbaine (Rémy et Leclerc, 1998 / Rémy et Voyé, 1992) a particulièrement montré l'efficacité conceptuelle et descriptive de l'*urbanisation* comme la valorisation de la mobilité spatiale ; rapportée à la sociolinguistique et aux faits langagiers en général, une *urbanisation sociolinguistique* serait alors la prise en compte du dynamisme de l'espace urbain (investi par les divers discours sur les appropriations identitaires via la langue et sa variation perçue) pour ce qu'il désigne et singularise : une mobilité spatiale mise en mots, évaluée socialement en discours, et caractérisée en langue. Au-delà des modèles -toujours interrogeables- tentant d'expliquer l'émergence des formes linguistiques et des dialectes urbains (Trugill, 1986 / Andersen, 1988, par exemple) et qui résolvent partiellement la question autour de la densité des rapports sociaux facilitant le changement linguistique, il semble possible de travailler la co-variance entre langue et société sous l'angle des pratiques langagières (Bautier, 1995) et des représentations sociolinguistiques *urbanisées*, autrement dit de mener des recherches sur les *espaces discursifs*⁶ *qui sont l'essence sociolinguistique des territoires urbains*.

Envisager ainsi l'approche des territoires urbains renvoie bien entendu à leur diversité et à leur multiplicité dans l'espace communautaire ; elle renvoie surtout à la conviction épistémique d'une altérité discursive perçue comme à la fois résultante et comme dimension de l'*espace social urbanisé*. Les analyses discursives sur les langues que Claudine Moïse (Moïse, 2000 : 47) appelle de ses vœux pour renouveler l'approche de la politique linguistique sont celles qui sont ici nommées. Dans la dynamique propre de l'urbanisation sociolinguistique, *l'analyse du discours sur le territoire* et partant de son appropriation -la territorialisation (Bulot et Tsekos, 1999)- est à concevoir théoriquement à l'aune d'au moins trois principes directeurs :

- a) **la perception d'autrui** car représentée en discours, le territoire dit constitue le locuteur en sujet et acteur de son espace énonciatif ; la perception d'autrui étant la perception d'un espace différencié renvoyée de l'autre à l'un.
- b) **la polyphonie** dans la mesure où elle est inhérente à toute activité discursive. Non seulement chaque mot (catégorie urbaine, dénomination des formes langagière, désignation des lieux,...) est lourd des sens donnés parce que son emploi renvoie à d'autres discours, mais encore il n'est d'emploi qui ne renvoie à la matrice discursive que constitue l'espace citadin.
- c) **l'interaction** parce que l'espace d'échange (concrètement à considérer comme le produit perçu ou vécu de la mobilité spatiale) territorialisé ainsi produit ne peut l'être qu'en interaction de deux discours, autrement dit qu'il est un niveau de la matérialité urbaine qui -sans nier d'autres niveaux de matérialité- n'est que discursive.

⁶ Daniel Baggioni (1994) avait à juste titre proposé le concept d'*espace d'énonciation* pour comprendre et cerner l'espace produit dans des situations d'interactions sociales entre locuteurs plus ou moins indéterminés sinon par leur appartenance attestée à un même espace géographico-identitaire.

De fait, le pauvre jeu de mots du titre⁷ illustre une part non-négligeable des spécificités de la sociolinguistique urbaine (voir Bulot, 2001b) : la primauté donnée à l'approche de la variation langagière et linguistique pour comprendre et analyser l'*organisation territoriale des espaces urbains*. Autrement dit, il manifeste non seulement l'indispensable intérêt du sociolinguiste pour les faits variationnels (sans lequel sa propre identité scientifique perd tout sens), mais encore qu'il est primordial de percevoir et de faire percevoir aux différents acteurs de la ville ce que ces mêmes faits *mis en discours* donnent à dire des rapports sociaux. En d'autres termes, qu'il est concevable de faire valeur des discours épilinguistiques urbanisés pour contribuer à aménager les espaces, pour tenter un *aménagement linguistique* du territoire urbain⁸.

De fait, une sociolinguistique « replacée » est une sociolinguistique qui se recentre sur les réponses à donner à l'exclusion des minorités sociales en milieu urbanisé. « Replacée » car pour l'heure elle n'est pas ou trop peu dans les projets de politiques urbaines quand pourtant elle a toute légitimité scientifique (ou tend à l'acquérir) pour y intervenir. L'une des vocations des *Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine* est précisément de rassembler les chercheurs et chercheuses sur les thèmes impartis à l'urbanité linguistique pour confronter des points de vue théoriques et méthodologiques (le discours scientifique ne saurait échapper aux conditions de production discursives dominantes) et proposer des expertises aux détenteurs/ locuteurs légitimes ou non des discours sur la ville. Sur le moyen terme, il faut pouvoir être en mesure d'énoncer des propositions dépassant le simple jeu d'échanges intellectuels pour aller vers la société civile, armés d'une connaissance située et contrastée du terrain.

□ VARIATIONS LINGUISTIQUES : IMAGES URBAINES ET SOCIALES

La deuxième *Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine* de Rennes reprend pour partie, par les thèmes abordés, ces préoccupations liminaires. Au travers des onze villes (au sens sociolinguistique d'espace discursif urbanisé) étudiées, des situations socio-langagières très diverses ont été questionnées : à Ouagadougou (Bernard Zongo) un groupe de jeunes étudiants ivoiro-burkinabés (perçus comme des étrangers) marqués par un discours ségrégatif se constitue en groupe social, construit ses marques langagières et territoriales ; à Lille (Tim Pooley) les immigrations (ancienne et récente) ont changé (dépicardisation) et changent là encore les comportements linguistiques mais tout autant les représentations sur la langue et ses variantes. À Marseille (Médéric Gasquet-Cyrus) étudie les effets de territoire sur les attitudes émises au sujet du provençal ; dans un contexte prégnant d'identification autocentrée à la langue, les dénominations et représentations de cette même langue au sein d'un quartier (La Plaine) de Marseille illustrent, entre autres, les rapports complexes et les

⁷ Il y aurait plusieurs sens sociolinguistiques des territoires urbains...

⁸ À ce propos et par exemple, les travaux de Vincent Lucci et de son équipe (Lucci, 1998) à Grenoble ou ceux plus récents de Marie-José Dalbera-Stefanaggi (Dalbera-Stefanaggi M.-J., 2001) sur Ajaccio montrent que les écrits urbains ne sont autres que des faits glottopolitiques (voir Guespin L., Marcellesi J.-B. (1986) pour la référence à ce dernier concept), que des moments plus ou moins stabilisés de la gestion socio-langagières des espaces.

décalages nécessaires entre les pratiques linguistiques et les discours sur les dites pratiques. À Saint-Etienne-Du-Rouvray, dans la banlieue de Rouen, (Fabienne Melliani) l'étude des productions discursives des jeunes issus de l'immigration maghrébine montre comment se joue la disqualification de l'espace tandis qu'en effet de miroir la relégation résidentielle structure des processus identitaires suscités par un sentiment d'exclusion. Le lecteur de Beni-Mellal, ville du Maroc et ville-référence de la plaine du Tadla, (Saïd Bennis) joue le rôle de langue idéale des locuteurs non citadins de la zone en question. L'espace discursif construit est en quelque sorte le produit d'une double détermination identitaire : spatiale avec la distance géographique à la ville et linguistique avec la distance à la norme urbaine. À Rabat, ville capitale du Maroc, (Leila Messaoudi) les mouvements migratoires anciens (andalous) et récents (rural) contribuent à mettre en place une nouvelle identité urbaine mais recomposent pareillement le territoire urbain par les formes qui lui sont attribuées. En fait à Rabat un nouveau parler urbain semble en émergence. Les travaux sur l'identification réciproque des locuteurs rennais et nancéiens (Nigel Armstrong) mis en regard avec la situation anglaise montrent une réelle différence entre les deux situations nationales : en France (en fait en zone d'oïl) les villes ne semblent pas être devoir être caractérisée par un accent tandis que *a contrario*, en Grande Bretagne, l'identification d'un locuteur anglais permet de reconnaître nettement son origine citadine. La discussion reste certes ouverte mais interroge un certain nombre de travaux. À Salazie, dans l'île de La Réunion, (Gudrun Ledegen) l'urbanisation linguistique induit des comportements langagiers spécifiques des jeunes « semi-ruraux ». Les parlers jeunes ne sont pas homogènes sur l'ensemble de l'île mais sont rapportés à une norme pour partie endogène et pour partie exogène. Les territoires symboliques sont bien entendu ici l'enjeu premier de l'appropriation / production d'items « jeunes ». À Salé, ville du Maroc, (Mohammed El Himer), se joue une identité urbaine différenciatrice de la ville « sœur » et « phare » voisine : Rabat, la capitale n'est séparée d'elle que par un fleuve. L'exode rural a, comme dans d'autres lieux analogues, provoqué un brassage linguistique et un questionnement de la norme de prestige.. Enfin, au Cap, capitale d'Afrique du Sud (Mozama Mamodaly), le quartier District Six n'existe plus : il a disparu en 1966. Cependant il demeure intéressant par le vernaculaire qui s'y est mis en place pour à la fois assurer la communication interne mais aussi pour marquer une identité culturelle spécifique.

□ POUR CONCLURE⁹ : LA DISCURSIVITE

Les contributions présentées questionnent effectivement deux faits : l'urbanisation et le territoire, qui ressortissent au linguistique, à la langue et à ses usages et plus largement à la praxis linguistique. Qu'il s'agisse de représentations sociolinguistiques (les accents, les parlers distincts et distinctifs,...) ou de pratiques linguistiques (émergence de vernaculaires, de formes de prestige,...), dans un lieu urbanisé donné, l'ancrage territorial mis en mots donne sens à une

⁹ Il serait sans doute inconvenant de terminer cette introduction sans remercier tous les membres des comités d'organisation et scientifique de la deuxième *Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine*, ainsi que (sans diminuer la part de chacun) particulièrement Cécile Bauvois (la co-initiatrice avec moi-même des J.I.S.U.) Gudrun Ledegen, Philippe Blanchet et collectivement le CREDILIF/Rennes2 qui a accueilli cette deuxième session.

identité urbaine fondée sur un double procès d'identification et de différenciation sociolinguistique.

Il est en effet devenu partiellement trivial¹⁰ de poser que tout locuteur (et, partant, tout *locuteur collectif*¹¹ sur un tel thème) met diversement en mots l'espace urbain ; est alors « discursivée » une épaisseur (Castells, 1981) liée à l'histoire, à l'organisation sociale acquise et en cours, à la spectacularisation des rapports sociaux anciens et nouveaux, , et que l'on doit rapporter aux pratiques langagières, tant il est certain pour ce même locuteur

- a) que son discours sera imprégné de ses propres usages spatiaux, de sa propre histoire sociale,...
- b) et qu'il mettra subjectivement en mots les structures socio-spatiales préexistant à toute énonciation. Une ville peut certainement être une communauté sociale et supporter/ permettre une identification pertinente mais on sait par ailleurs qu'il ne serait être question de la penser comme une seule entité spatiale.

Non seulement chacun peut percevoir différemment l'espace urbain, mais plus encore l'espace urbain communautaire est traversé par des fractures qui le constituent, par des discours qui le produisent. D'une certaine manière, l'espace produit par le lien (évidemment social mais aussi sociétal) entre au moins deux lieux [TBI](des points perçus comme tels sur une surface de déplacement effective ou représentée) est *à la fois* le lieu symbolique de l'appartenance à une même entité urbaine et, *à la fois*, ce qui permet aux différents groupes sociaux d'entrer dans la dynamique identitaire de la différenciation. On peut constater nettement des espaces multiples, fonctionnellement diversifiés et en relation d'inclusion/exclusion partielle ou totale. Les territoires¹², en tant que processus constants d'appropriation identitaire, sont, dès lors, certes multiples et complexes mais plus encore (Tizon, 1996) pertinents pour tout acteur, circonscrits (même si les limites en sont plus moins nettes) et mis en mots de l'hétérogénéité constitutive de l'espace social.

Les *sens des territoires urbains* sont ceux qui procèdent spécifiquement et respectivement des relations entre les différents groupes sociaux, ils sont les discours tenus autour de la nécessité concomitante de s'identifier et de se différencier. Rapportés au langagier, ils sont le produit de la confrontation entre les lieux, entre les discours tenus sur ces lieux (leur valeur sociale), et entre les pratiques langagières et linguistiques attribués à chacun de ses lieux.

L'*essence sociolinguistique des territoires urbains*, quant à elle, est radicalement la *discursivité* dans ce qu'elle renvoie à la production langagière des différents niveaux d'une altérité dialogique. Altérité, où la ville est un espace forcément subjectif mais nécessairement objectivé dans tous les discours : tout comme le lieu fait référence et repère de l'espace topographique, la langue (et plus exactement ses représentations auto et hétérocentrées) fait référence -fantasmée ou non- du lieu et du locuteur identifié(s).

¹⁰ En tous cas, la géographie sociale, la sociologie urbaine ont déjà largement abordé la question.

¹¹ La linguistique sociale (Marcellesi et Gardin, 1974) a proposé initialement un locuteur-intellectuel collectif porteur d'un discours collectif. Il est concevable de parler de locuteur collectif pour toute forme discursive porteuse des rapports sociaux.

¹² Le pluriel s'oppose ici distinctement au singulier rapporté à l'unité territoriale

❑ BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSEN, H., 1988, « Centre and periphery : adoption, diffusion and spread », dans *Historical dialectology. Regional and Social*, Mouton de Gruyter, Berlin/ New York/ Amsterdam, 39-83.
- BAGGIONI, D., 1994, « Les langues dans l'espace urbain à l'Île Maurice » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier, 137-162.
- BAUTIER, E., 1995, *Pratiques langagières, pratiques sociales*, L'Harmattan, Paris, 228 pages.
- BULOT, T., BAUVOIS C. (Dirs.), 1998, *Sociolinguistique urbaine : contributions choisies*, Revue Parole 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 139 pages.
- BULOT, T., 2001a, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », dans *Diversité Langues VI* <http://www.teluguquebec.ca/diverscite/entree.htm>, Télé-Université du Québec, 21 pages.
- BULOT, T., 2001b, « Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique », dans *Les langues de la ville : signes, textes et différence*, Stauffenburg Verlag, 10 pages. (À paraître).
- BULOT, T., TSEKOS, N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines » dans *Langue urbaine et identité*, Paris, L'Harmattan, 19-34.
- CALVET, L.J., 1994, *Les voix de la ville*, Payot, Paris, 309 pages.
- CASTELLS, M., 1981, *La question urbaine*, Maspéro/Fondations, Paris, 526 pages.
- CHABROL, R. LECLERC, F., 2001, « Présentation du numéro », dans *Revue Française Des Affaires Sociales 3*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité/ La Documentation Française, Paris, 1-16.
- DALBERA-STEFANAGGI, M.-J., 2001, « La toponymie urbaine d'Ajaccio », dans *La toponymie urbaine*, L'Harmattan, Paris, 53-64.
- GUESPIN L., MARCELLESI J.-B., 1986, « Pour la glottopolitique », dans *Langages* 83, Larousse, Paris, 5-34.
- JOSPIN, L., 2000, Allocution de M. Lionel JOSPIN, Premier ministre, en clôture de la première Conférence des Villes -Paris, 4 avril 2000. Source : <http://www.urbanet.com/veille/amenagement.htm>
- LUCCI, V. (Dir.) et alii, 1998, *Des écrits dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 310 pages.
- MARCELLESI, J.-B., GARDIN, B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse.
- MOÏSE, C., 2000, « De la politique linguistique à la politique, quelle place du chercheur dans la cité », dans *Grenzgänge 7*, Leipziger Universitätverlag, Leipzig, 38-48.
- Nouvelle Charte d'Athènes, 1998, Prescriptions pour l'aménagement des villes édictées par le Conseil Européen des Urbanistes. Source : <http://www.urbanet.com/veille/amenagement.htm>
- OSTROWETSKY, S. (Dir.), 1996, *Sociologues en villes*, L'Harmattan, Paris.
- RÉMY, J., LECLERCQ, É., 1998, *Sociologie urbaine et rurale (L'espace et l'agir)*, Paris, L'Harmattan, 398 pages.
- RÉMY, J., VOYÉ, L., 1992, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages.
- REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES, 2001, *Les territoires de la politique de la ville et le droit*, 3, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité/ La Documentation Française, Paris, 171 pages.
- TIZON, P., 1996, « Qu'est-ce que le territoire ? », dans *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 17-34.
- TRUDGIL, P., 1986, *Dialects in Contacts*, Blackwell, Oxford.

Bernard ZONGO
UMR CNRS 6065
Université de Rouen (France)

INDIVIDUATION LINGUISTIQUE ET PARLURES ARGOTIQUES : UN EXEMPLE DE SEGREGATION SPATIO- LINGUISTIQUE A OUAGADOUGOU

La sociolinguistique urbaine en tant que domaine de recherche récent a déjà produit ou réactivé un nombre considérable de notions et de concepts issus de la sociolinguistique générale, de son domaine propre ou emprunté à des domaines extérieurs comme la géographie sociale, la sociologie (américaine en l'occurrence dont elle tire sa filiation)¹. On parle ainsi de « signalisation sociale », de « territoire », d'« urbanisation linguistique », de « langue urbaine », de « situation ». Nous voudrions élargir ce champ en questionnant le concept d'« individuation linguistique », de Marcellesi/Gardin² à la suite de Bulot (1998) qui a montré que même si ce concept fait partie de ce que Delamotte-Legrand appelle au sujet de la recherche marcellesienne les « *concepts restés/mis dans l'ombre de la scène théorique* » (Delamotte-Legrand/Gardin, 1998 : 9), il pouvait aider à comprendre par exemple les énoncés collectifs d'un groupe en tant que « *faits énonciatifs repérables d'individuation linguistique* » (Bulot, 1998 : 184).

En ce qui nous concerne, il s'agira de montrer dans une situation³ concrète comment un groupe d'étudiants argotisants ivoiro-burkinabè, en situation de transplantation à Ouagadougou⁴, a réussi à se constituer en « groupe social » linguistiquement situé et géographiquement spatialisé (Local de l'étudiant). La manipulation de ressources lexicales vastes et spécifiques - que l'on peut désigner par le syntagme « parlures argotiques » faute de terme satisfaisant - par rapport aux mots d'argot circulant⁵ à Ouagadougou dans un cadre géographiquement clos,

¹Blumer (1969), Park (1921), cités par Coulon, Alain, *L'école de Chicago*, Paris, PUF.

²*Introduction à la sociolinguistique - Linguistique sociale*, 1974, CLS

³Au sens que donne Thomas (1923) donne à cette notion. cité par Coulon, Alain, *L'école de Chicago*, Paris, PUF.

⁴Capitale du Burkina-Faso

⁵Le terme « argot circulant » doit être entendu comme « langue circulante » au sens de Goudaillier (1998).

confère à ce groupe une identité sociale et linguistique propre sur la base de laquelle s'élaborent et se structurent les formes de leur individuation linguistique. Après avoir situé notre cadre de référence théorique, nous présenterons les caractéristiques de ce groupe social avant de décrire les différentes formes de manifestation de ce qu'on peut appeler une ségrégation spatio-linguistique

□ CADRE DE REFERENCE

Le concept d'individuation linguistique a été exposé pour la première fois - en tout cas sous une forme systématique - en 1974 dans *Introduction à la sociolinguistique - la linguistique sociale* (Marcellesi/Gardin). Il vise à rendre compte de « *l'ensemble des processus par lesquels un **groupe social** acquiert un certain nombre de **particularités de discours** qui peuvent permettre de reconnaître, sauf masquage ou simulation, un membre de ce groupe* » (p.231). Le terme « groupe social » est défini comme une « *unité collective réelle mais partielle, fondée sur une **activité linguistique commune**, et impliquée dans un **processus historique*** » (p.17). L'« *activité linguistique commune* » peut être exercée par les membres du groupe de façon volontaire ou involontaire, consciente ou inconsciente, explicitée ou non explicitée, repérable ou non repérable. (p.236).

Quant au syntagme « *unité collective* », elle fait référence par exemple aux classes diverses qui ont un rôle historique à jouer, notamment les classes antagonistes : partis, syndicats, congrès, etc., aux groupes religieux , etc. L'hypothèse fondatrice de la théorie est qu'au sein des groupes sociaux ainsi circonscrits, s'élabore « *un certain nombre de particularités de discours* » propres au groupe. Les argots sont cités comme « *les cas les plus connus* » d'individuation linguistique. Les particularités discursives peuvent se limiter au lexique (Marcellesi, 1969) ou toucher à la syntaxe et les produits linguistiques différenciateurs du groupe peuvent résulter de créations ou de mise en place de nouveaux emplois de certaines unités lexicales.

La méthode proposée pour étudier les formes d'individuation linguistique d'un groupe est la prise en compte des contrastes et des formes de rejet. Elle consiste à dégager, par la confrontation de deux corpus, des unités soumises à un certain nombre de critères : « *Il faut que l'unité soit admise par les membres du groupe, qu'elle ne soit rejetée par aucun d'eux et que son utilisation oppose les membres du groupe aux membres d'autres groupes, c'est-à-dire qu'aucun autre groupe ne l'utilise comme sienne* ». (Marcellesi/Gardin, 1970 : 68).

□ L'ENQUETE

■ Constitution du corpus localien⁶

Nous avons recueilli le stock lexical du groupe par l'observation directe (notation de mots ou d'expressions lors d'entretiens) et l'observation indirecte (analyse de textes enregistrés puis transcrits : narration d'anecdotes, entretiens semi-dirigés et test lexical).

⁶ Cet adjectif " localien " restitue le terme qu'utilisent les résidents du Local pour se caractériser ou caractériser leur langage.

■ Les corpus pré-existants

Afin d'établir que l'utilisation des unités lexicales oppose les membres du groupe à celles des membres d'autres groupes par l'analyse contrastive, nous avons besoin d'autres corpus de référence. Nous avons donc utilisé des corpus reconnus comme représentatifs de l'argot circulant campusien (du campus universitaire), extraits des travaux suivants :

- a) Kolga (1991) : un corpus composé de cent quarante-huit (148) items lexicaux censés représenter « l'argot des étudiants » en 1991. C'est le résultat d'une enquête par auto-relevés. [à mettre dans la bibliographie]
- b) Prignitz (1989) : « Place de l'argot dans la variation linguistique en Afrique : le cas du français à Ouagadougou »
- c) Caitucoli/Zongo (1989) : *Éléments pour une description de l'argot des jeunes au Burkina Faso*

□ LES FORMES DE L'INDIVIDUATION

■ Le groupe social : cadre physique et caractéristiques sociolinguistiques

Si l'on considère le cadre physique dans lequel évoluent les membres du groupe, on peut remarquer qu'ils font l'objet d'une ségrégation spatiale à deux niveaux dont la seconde se double d'une ségrégation ethnolinguistique. En effet, le Local de l'étudiant est situé au secteur 8 de la province du Kadiogo non loin du Stade du 4 août, donc excentré par rapport au centre-ville et à l'université. Construit après la Révolution de 1983, à l'époque de l'édification du stade, le local était destiné à héberger les ouvriers chinois du chantier. Le local, libéré par ces derniers et mis à la disposition des étudiants en 1987, abrite un ensemble de bâtiments éparpillés dans une grande cour délimitée par une muraille. Une soixantaine d'étudiants y vivent, isolés de la population environnante et des logements-étudiants. Les filles n'y sont pas admises. C'est ce qui explique l'absence de sujets féminins dans notre échantillon. La spécificité du bâtiment qui nous intéresse est qu'il est occupé exclusivement par des étudiants ivoiriens d'origine burkinabè (une quinzaine) revenus au Burkina pour des raisons d'étude. De ce point de vue, on peut affirmer avec Calvet (1994 : 13) que « *la ville est à la fois un creuset, un lieu d'intégration et une centrifugeuse qui accélère la séparation entre différents groupes.* » La situation qui nous occupe s'inscrit dans une dynamique de la ville comme lieu de « *l'affirmation d'un territoire sociolinguistique* » (Bulot, 1998 : 184). L'origine géographique du groupe est à la base de l'autre ségrégation. Elle est fondée au moins sur l'identité nationale du groupe (ivoiro-burkinabè), posée par le locuteur collectif étudiant burkinabè comme une identité culturelle. Les tensions, insidieuses, rarement ouvertes, entre étudiants burkinabè et étudiants d'origine ivoirienne sont nées d'une forte migration d'Ivoiriens vers le Burkina dans les années quatre-vingts. Ce mouvement migratoire, d'abord accepté par les Burkinabè, a été de plus en plus ressenti comme « une invasion dangereuse ». En effet dans certains établissements scolaires, la part des élèves ivoiriens représentait presque 90 % des effectifs. La raison de cette mobilité est le prétendu prestige dont bénéficie le système éducatif burkinabè (le baccalauréat en l'occurrence) aux yeux des Ivoiriens. Ainsi

constitué comme entité géographique isolée, le groupe mettra à profit la diversité des ressources linguistiques de ses membres pour élaborer d'une manière différenciée son mode de communication.

■ Ressources verbales et sphères d'influence

L'enquête sur les ressources linguistiques du groupe offre les résultats suivants :

Tableau 1 : Ressources verbales des localiens

<i>Langues ethniques</i>	<i>Langues étrangères</i>	<i>Langues spéciales</i>
<i>mooré</i> <i>gurunsi</i> <i>goin</i> <i>dagari</i> <i>bisa</i> <i>peul</i> <i>jula</i>	<i>français</i> <i>anglais</i> <i>espagnol</i>	« argot » « nouchi »

La population du Local offre une configuration ethnolinguistique hétérogène. D'où une plus grande complexité des sphères d'influence de l'argot localien par rapport à celles de l'argot campusien, comme on peut le constater dans le tableau suivant. Les conclusions de Caitucoli/Zongo (1993) serviront de base de référence pour établir les sphères d'influence de l'argot campusien.

Tableau 2 : Tableau comparatif entre sphères d'influence de l'argot localien et de l'argot campusien

<i>Sphères d'influence</i>	<i>Argot localien</i>	<i>Argot campusien</i>
<i>1. langues africaines</i>	<i>x</i>	<i>x</i>
<i>2. nouchi</i>	<i>x</i>	-
<i>3. langues étrangères</i>	<i>x</i>	-
<i>4. argot commun de France</i>	-	<i>x</i>
<i>5. français académique</i>	<i>x</i>	<i>x</i>
<i>6. argot burkinabè</i>	<i>x</i>	<i>x</i>
<i>7. argot circulant ivoirien</i>	<i>x</i>	<i>x</i>

● Sphère d'influence 1 : les langues africaines

D'après nos témoins, ces emprunts concernent les langues suivantes : le mooré, le krumen, le dioula et d'autres langues ivoiriennes.

- emprunts au mooré : le *benga* (*haricot* = *repas de fortune*) ;
- emprunts au dioula : *guidougou* (*un hêtre*) , *kangagwana* (*filles*) , *wo* (*trou, fille*) , *ne pas être yere* (*ne pas être intelligent*) , *kenikela* (*vil*) , *badou* (*un badaud*) , *laga* (*manger*) , *logopewourou* (*un déseouvré*) , *y boda* (*ton derrière* = *salut !*) , *dëndê* (*filles faciles*) , *go* (*filles*) , etc. -
- emprunts au krumen : *gbwe* (*faire l'amour*) ;